

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Administration	13
Annexe B - Communications avec les membres	13
Annexe C - Gouvernance et développement de l'organisation	13
Annexe D - Patenariats et services aux membres	13
Annexe E - Promotion et défense des droits	14
Annexe F - Ristournes aux associations territoriales	14
Annexe G - Immobilisations imputées aux résultats	14

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de
ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Gosselin & Associés inc.¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.


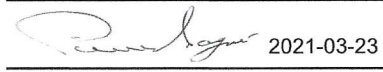
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 23 mars 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2020**
(non audité)

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	25 007	270 962
Débiteurs (note 3)	3 733	3 779
Frais payés d'avance	2 000	2 000
Placements (note 4)	<u>689 602</u>	<u>-</u>
	720 342	276 741
PLACEMENTS (note 4)	<u>161 989</u>	<u>893 354</u>
	<u><u>882 331</u></u>	<u><u>1 170 095</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	359	59
Apports reportés (note 7)	-	16 000
Produits perçus d'avance	<u>-</u>	<u>255 672</u>
	<u>359</u>	<u>271 731</u>
ACTIF NET		
AFFECTÉ (note 8)	300 000	300 000
NON AFFECTÉ	<u>581 972</u>	<u>598 364</u>
	<u>881 972</u>	<u>898 364</u>
	<u><u>882 331</u></u>	<u><u>1 170 095</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 2021-03-24, administrateur 2021-03-23, administrateur

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
(non audit)**

	Affecté \$	Non affecté \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Solde au début de l'exercice	300 000	598 364	898 364	938 295
Insuffisance des produits sur les charges	-	(16 392)	(16 392)	(39 931)
Solde à la fin de l'exercice	<u>300 000</u>	<u>581 972</u>	<u>881 972</u>	<u>898 364</u>

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
(non audit)**

	2020 \$	2019 \$
PRODUITS		
Cotisations des membres	260 100	254 026
Contribution d'Hydro-Québec	16 000	16 000
Ristourne La Capitale Assurance Générale	45 000	45 000
Publicité	6 300	7 800
Intérêts	8 323	14 624
Autres revenus	-	1 226
	<u>335 723</u>	<u>338 676</u>
CHARGES		
Administration (annexe A)	37 311	54 263
Communications avec les membres (annexe B)	60 333	109 306
Gouvernance et développement de l'organisation (annexe C)	168 062	93 742
Patenariats et services aux membres (annexe D)	4 152	41 265
Promotion et défense des droits (annexe E)	4 313	7 188
Ristournes aux associations territoriales (annexe F)	76 052	69 685
Immobilisations imputées aux résultats (annexe G)	1 892	3 158
	<u>352 115</u>	<u>378 607</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(16 392)</u>	<u>(39 931)</u>

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020****(non audit)**

	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(16 392)	(39 931)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	46	(1 202)
Frais payés d'avance	-	1 000
Créditeurs	300	59
Apports reportés	(16 000)	-
Produits perçus d'avance	(255 672)	5 784
Sorties de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(287 718)	(34 290)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Disposition de placements	41 763	402 157
Acquisition de placements	-	(250 537)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'investissement	41 763	151 620
(DIMINUTION) / AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(245 955)	117 330
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	270 962	153 632
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	25 007	270 962

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

(non audit)

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 20 mai 1986. Il est exempté d'impôts.

Ses objets sont les suivants :

promouvoir et défendre les droits et les intérêts de tous les retraités d'Hydro-Québec;

offre des services et activités spécifiques à ses membres.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont constatées lorsqu'elles sont reçues ou lorsque la réception est certaine.

Les intérêts

Les intérêts sur les placements sont constatés au moment où ils sont gagnés.

Publicité

Les revenus de publicité sont constatés au moment où la publicité a eu lieu.

Ristourne La Capitale Assurance Générale

Selon l'entente, un montant minimum de 45 000 \$ est comptabilisé chaque exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées directement aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Apports sous forme de services

Plusieurs bénévoles consacrent plusieurs heures par année au sein de l'organisme afin d'assurer la prestation des services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

(non audit)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - DÉBITEURS

	2020 \$	2019 \$
Intérêts à recevoir	3 732	3 626
Divers	<u>1</u>	<u>153</u>
	<u>3 733</u>	<u>3 779</u>

4 - PLACEMENTS, AU COÛT

	2020 \$	2019 \$
Compte Avantage entreprise	496 435	493 712
Dépôt à terme de 0,20 % (1,35 % en 2019)	192 796	241 617
Dépôt à terme de 2,50 % échéant le 29 janvier 2022	161 487	157 548
Compte épargne	<u>873</u>	<u>477</u>
	851 591	893 354
Placements	<u>689 602</u>	<u>-</u>
	<u>161 989</u>	<u>893 354</u>

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

(non audit)

5 - RISTOURNE LA CAPITALE ASSURANCE GÉNÉRALE

En vertu d'une entente de 10 ans signée en 2016, La Capitale Assurance Générale s'est engagé à verser un minimum de 45 000 \$ par année en ristourne (frais de référencement) à l'association selon le volume d'affaires généré auprès de ses membres.

6 - IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

	2020 \$	2019 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Matériel informatique et bureautique ^(a)	17 086	15 194

(a) Cumulatif des dépenses en immobilisations à ce jour.
Les dépenses en immobilisations de l'exercice se trouvent à l'Annexe G

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Au 31 décembre 2019 \$	Octroi \$	Constatés à titre de produits \$	Au 31 décembre 2020 \$
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Hydro Québec	<u>16 000</u>	<u>-</u>	<u>16 000</u>	<u>-</u>

8 - AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 300 000 \$ pour des imprévus.

L'actif net grevé d'affectation interne ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de juste valeur en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020
(non audit)

10 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020****(non audit)**

	2020	2019
	\$	\$
ANNEXE A - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	18 575	19 856
Comité exécutif	5 346	7 142
Frais comptables	4 618	9 736
Assurances	3 510	3 495
Fournitures de bureau	2 924	3 346
Support administratif	2 062	7 872
Frais bancaires	276	496
Comité finance et administration	-	2 320
	<u>37 311</u>	<u>54 263</u>
ANNEXE B - COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES		
Journal Action	43 353	50 481
Assemblée générale	8 958	30 582
Frais postaux	2 805	3 395
Comité préparation AGA	2 598	510
Comité communications - Site Web	2 054	4 091
Comité Communications	450	17 805
Recrutement	115	2 442
	<u>60 333</u>	<u>109 306</u>
ANNEXE C - GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION		
Comité registrariat	132 900	39 687
Donations (Centraide)	25 000	-
Conseil d'administration	10 162	46 168
Rencontres avec les territoires	-	7 434
Comité de mise en candidature	-	453
	<u>168 062</u>	<u>93 742</u>
ANNEXE D - PATENARIATS ET SERVICES AUX MEMBRES		
Conférences thématiques	3 330	35 162
Comité partenariat	729	2 722
Comité avantages sociaux	93	3 381
	<u>4 152</u>	<u>41 265</u>

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
(non audit)**

	2020 \$	2019 \$
ANNEXE E - PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS		
Cotisations professionnelles	3 075	3 075
Comité statutaire	960	2 972
Comité défense des droits	<u>278</u>	<u>1 141</u>
	<u>4 313</u>	<u>7 188</u>
ANNEXE F - RISTOURNES AUX ASSOCIATIONS TERRITORIALES		
Ristournes aux associations territoriales	<u>76 052</u>	<u>69 685</u>
ANNEXE G - IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS		
Licences	1 600	-
Immobilisations imputées aux résultats	<u>292</u>	<u>3 158</u>
	<u>1 892</u>	<u>3 158</u>